

Projet pédagogique

Accueil de loisirs

« Les Polichinelles »

Septembre 2025
Juin 2026



SOMMAIRE

1. Présentation de l'accueil.....	p 3 - 4
2. Les locaux.....	p 5
3. L'équipe pédagogique.....	p 6
4. Les rôles de l'équipe.....	p 7
5. Répartition des temps d'activité et de repos	
Périscolaire.....	p 8
Extra-scolaire.....	p 9
6. Les intentions éducatives de l'association.....	p 10
7. Les objectifs pédagogiques.....	p 11-14
8. L'évaluation du projet pédagogique.....	p 15
9. Les activités proposées.....	p 15
10. Les modalités de participation des mineurs.....	p 16
11. L'accueil des enfants en situation de handicap.....	p 16

Bien vivre aux Polichinelles, oui mais comment ?

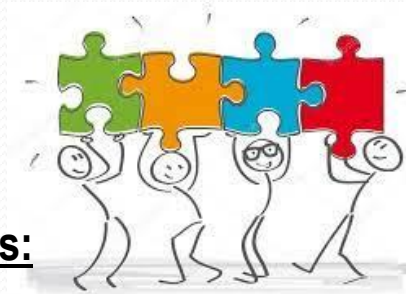
1. La communication non violente.....	p 18
2. L'accueil des familles et de leur(s) enfant(s).....	p 19
3. Les Polichinelles structure d'éducation populaire.....	p 20
4. La présence de la directrice.....	p 21
5. Les animateurs au quotidien.....	p 22

1- Présentation de l'ALSH Les Polichinelles

Les Polichinelles



- 49 rue de l'église
85500 St Paul en Pareds
- 02-51-92-02-41
- periscolairesaintpaul@gmail.com



Les Partenaires:

- * CAF de la Vendée
- * MSA de la Vendée
- * Conseil Général de la Vendée
- * Mairie de St Paul en Pareds
- * Ecole du Sacré Cœur



N° déclaration SDJES
0850146AP000125-E01

Public accueilli



Les enfants peuvent être accueillis sous certaines conditions:

- Avoir 3 ans et/ou être scolarisé (de la PS au CM 2)
- Vaccinations obligatoires à jour

Taux d'encadrements



Extrascolaire :

- 1 animateur pour 8 enfants – de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants + de 6 ans

Périscolaire

- 1 animateur pour 10 enfants – de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants + de 6 ans

Heures d'ouverture

Jours d'école

Matin	De 6h45 à 8h45
Soir	De 16h30 à 19h00

Mercredis - Vacances

De 7h00 à 19h00



2 - Les locaux

Les locaux sont mis à disposition par la municipalité.

Ils ont reçu l'agrément de la commission de sécurité le 11 juillet 2016

Nous pouvons accueillir 80 enfants dont 33 de -6ans.

Espace des 3-6 ans

- 2 salles d'activité
 - coin dinette
 - Coin construction
 - Table d'activité
- 4 WC
- 4 lavabos
- Les salles d'activités sont aménagées en salles de sieste l'après-midi

Espace des 6-10 ans

- 1 salle d'activité
 - Coin dinette
 - Coin construction
 - Table d'activité
- 1 salle réservée aux CM1-CM2
- 2 WC adaptés dont 1 WC handicapé
- 2 lavabos

Espaces communs

- Hall d'accueil
- Cuisine
- Restaurant scolaire mis à disposition en fonction du nombre d'enfants.
- Espace extérieur avec un espace bitumé, un espace vert, un cabanon de rangement

Espace pour l'équipe

- 1 bureau
- 1 réserve matériel



3 - L'équipe pédagogique



Directrice : Elise MASSE – 35H00

- BPJEPS

Directrice Adjointe : Séverine DAVID – 35H00

- BAFA
- BAFD



Animatrice : Justine CHUPIN – 30H00

- BAFA
- BPJEPS

Animatrice : Frédérique BONNENFANT – 20H00
° CAP Petite Enfance



Animatrice : Nathalie BLAUD – 4H00

Des animateurs et stagiaires viennent régulièrement compléter l'équipe

4 - Rôles de l'équipe

Du directeur

- L'animation de l'équipe
- La gestion financière, matérielle, administrative et les ressources humaines
- Les relations entre les différents partenaires, bénévoles et élus
- Les relations avec les familles
- La formation des animateurs
- Est garant de la sécurité des enfants
- Est garant de la mise en œuvre du projet éducatif et rend compte de son travail à l'association

De l'animateur

- L'animation des différents moments de la journée
- Participer à l'accueil à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activité définis en équipe
- Participer aux réunions d'équipe
- Il est garant de la sécurité physique et morale des enfants
- Il est garant du respect des règles de vie.



5 - Répartition des temps d'activités et de repos

a) Journée type en Périscolaire



MATIN

- 6h45 à 8h : accueil des enfants avec activités calmes dans l'espace des grands
- 7h45 à 8h15 : le petit-déjeuner est proposé aux enfants qui le souhaitent et/ou à la demande des parents
- 8h à 8h25 : ouverture de l'espace des petits. Les enfants sont accueillis dans leurs salles respectives avec des activités libres ou ponctuellement des petites activités calmes encadrées par un animateur.
- 8h25 : préparation et départ vers l'école

SOIR

- 16h30 à 17h : trajet retour de l'école et goûter
- 17h15 à 18h : fin du goûter et activités libres de défoulement avec un temps dans l'espace vert si la météo le permet
- 18h15 à 19h00 : activités libres plus calmes. Tous les enfants sont réunis dans l'espace des grands.

5 - Répartition des temps d'activités et de repos

b) Journée type en Accueil de loisirs

- 7h à 9h : accueil avec temps calme, petit-déjeuner
- 9h à 9h30 : activités libres
- 9h30 à 10h15 : rassemblement des enfants (présentation des activités de la journée) + temps de défoulement en extérieur (si le temps le permet)
- 10h15 à 11h30 : activités organisées
- 11h30 à 12h00 : temps libre
- 12h00 à 13h00 : repas
- 13h00 à 13h30 :
 - jeux extérieurs ou temps libre intérieur en fonction de la météo pour les plus grands
 - sieste pour les plus petits (jusqu'à 15h45 en fonction des besoins)
- 13h30 à 14h30 : temps de repos dirigé et/ou jeux calmes
- 14h30 à 15h30 : activités organisées
- 15h30 à 16h15 : jeux libres
- 16h00 à 16h30 : goûter
- 16h30 à 19h : accueil du soir avec jeux intérieurs ou extérieurs



6 - Rappel des Intentions Educatives de l'association

L'association Familles Rurales de Saint Paul en Pareds a pour objectif principal d'accompagner les familles dans un cadre de vie favorable en milieu rural.

Pour cela elle organise un accueil de loisirs sans hébergement dénommé « Les Polichinelles » situé au 49 rue de l'église à Saint Paul en Pareds.

Accueillir les enfants en dehors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu leur garantissant une sécurité physique, affective et morale. **L'épanouissement de l'enfant est au cœur des préoccupations de l'équipe de bénévoles.** Pour cela l'association Familles Rurales de Saint Paul souhaite favoriser les actes éducatifs suivants :

- Accompagner l'enfant ou le jeune dans ses prises de décisions et son autonomie.
- Favoriser l'imaginaire et la créativité en proposant des temps de loisirs agréables.
- Susciter l'éveil, la curiosité et la découverte du monde extérieur.
- Valoriser l'environnement de l'accueil en associant les acteurs du territoire au fonctionnement et à la vie de la structure.
- Développer la citoyenneté, la démocratie et le civisme.

7 - Objectifs pédagogiques

Permettre aux enfants d'appréhender les différents aspects de la sécurité

Objectif opérationnel (ce que nous voulons faire)	Moyens de mise en œuvre (comment nous allons le faire)
Aborder les différents dangers domestiques	• En prenant contact avec la caserne des pompiers des Herbiers • En créant des jeux sur l'ensemble des accidents domestiques qui peuvent survenir. • En sensibilisant les enfants sur les premiers gestes de secours
Découvrant les dangers qui nous entourent dans la nature	• En découvrant les différentes météo et leurs incidences sur l'être humain • En faisant intervenir des professionnels de la nature. • En découvrant les bienfaits et les dangers de la nature autour de chez nous



7 - Objectifs pédagogiques

Permettre aux enfants d'avoir des temps dynamiques sur une journée

Objectif opérationnel (ce que nous voulons faire)	Moyens de mise en œuvre (comment nous allons le faire)
Sensibiliser les enfants à l'importance d'être actif durant la journée.	- Rappeler ou faire découvrir « Manger, Bouger » - Comprendre les bienfaits de bouger pour notre santé - Sensibiliser aux repas équilibrés
Permettre aux enfants de découvrir des grands jeux	• En s'intéressant aux grands jeux du monde entier • En créant des nouveaux grands jeux • En favorisant un grand jeu par mercredi



7 - Objectifs pédagogiques

Développer l'imaginaire des enfants pendant les vacances scolaires

Objectif opérationnel (ce que nous voulons faire)	Moyens de mise en œuvre (comment nous allons le faire)
Proposer des fabulations sur toutes les périodes de vacances.	- En créant une histoire différente à chaque vacance - En permettant aux enfants de découvrir de nouveaux personnages à chaque fois. - En créant des fabulations développées et un décor élaboré en fonction du thème.
Favoriser l'imaginaire des enfants en passant par le livre	• En créant un partenariat avec la bibliothèque des Herbiers • En empruntant des livres différents sur chaque période de vacances • En se servant des héros de Bandes dessinées pour le thème des vacances.



7 - Objectifs pédagogiques



À la suite d'un travail collectif avec l'équipe d'animation, les thèmes de chaque vacance à été choisi:

L'équipe a décidé de travailler lors des vacances scolaires avec les héros de la BD Astérix et Obélix.

Ces héros vont nous permettre via leurs différents périples de nous amener sur différentes activités et de découvrir et apprendre de nouvelles choses.

Les enfants des Polichinelles ont l'habitude qu'à chaque période de vacances, un personnage vient à leur rencontre.



8 - L'évaluation du projet pédagogique

Il sera évalué et réajusté après chaque période de vacances scolaires.

Les outils d'évaluation sont :

- L'observation
- L'analyse des projets, programmes, outils...
- La remise en question du directeur et des animateurs

9 - Les activités proposées

Tout au long de l'année les activités proposées sont en lien avec les objectifs pédagogiques cités auparavant. Elles ont pour but de favoriser le respect des règles, la découverte, l'apprentissage, la coopération...

Il est proposé aux enfants durant leur journée à l'accueil de loisirs de participer à une activité le matin et une l'après-midi (pour les enfants ne faisant plus la sieste). Nous alternons au cours de la journée temps libre, temps de repos et temps d'activité.

Il est important pour nous de maintenir dans nos activités un contact permanent avec les structures et les partenaires extérieurs. Nous pouvons ainsi utiliser les différentes structures de la commune (bibliothèque, salle de sports...)

Nous souhaitons également faire de nos activités un temps de rencontre et d'échange. Pour cela, nous allons à la rencontre de structures locales pour organiser des temps forts. (Exemple : La MARPA, associations...)

Dans le cadre d'activités spécifiques, l'équipe peut faire le choix de travailler en partenariat avec des prestataires extérieurs.

L'été, des activités accessoires sont organisées (séjours courts). Elles se déroulent dans le département et répondent à des objectifs pédagogiques décidés chaque année.

10 - Les modalités de participation des mineurs

Il nous semble primordial d'impliquer les enfants dans la vie de la structure. Ainsi nous veillerons à ce que chacun puisse exprimer ses choix et ses idées.

Nous considérons que les activités proposées par l'équipe pédagogique font partie intégrante de la vie au sein de l'accueil de loisirs. Pour cela nous demandons aux enfants présents de participer aux activités. Les animateurs ont pour rôle de leur donner envie et de les encourager à rejoindre le groupe. Après un essai, si l'activité ne leur convient, les enfants pourront s'en retirer.

Il est également important pour l'équipe que l'enfant soit actif dans la mise en place et au rangement de l'activité. La participation des enfants est sollicitée de même que l'entraide.

11 - L'accueil des enfants en situation de handicap

La notion de handicap étant tellement diverse que chaque demande sera étudiée en concertation avec la famille, l'enfant en fonction de son âge, l'association et les professionnels pouvant nous aider dans cet accueil.

Bien vivre aux « Polichinelles »

Oui, mais comment ?



La Communication non violente

Les relations avec les enfants et les familles sont la priorité de l'équipe. Les animateurs sont formés ou en cours de formation aux méthodes de communication non violente, les principes de cette méthode sont appliqués au centre.

- **L'accueil des sentiments** :



être à l'écoute de l'enfant, ne pas nier son ressenti

- **Susciter la coopération** : informer l'enfant et décrire ce que l'on voit ou ce que l'on ressent au lieu de donner un ordre (ex : rangez les jeux / j'ai besoin que les jeux soient rangés)
- **Remplacer la punition** : ne pas accuser et « punir » sans avoir les tenants et les aboutissants, donner un choix à l'enfant (ou vous jouez calmement dans le centre ou l'on va dehors)
- **Encourager l'autonomie** : offrir des choix, ne pas se presser à répondre aux questions (on mange dehors ? (mais il peut être inutile de répondre l'enfant à la réponse), ne pas faire avant que l'enfant ait essayé (mettre les chaussures, le blouson, la fermeture...Est-ce que tu veux que je t'aide au lieu de faire directement)
- **Estime de soi** : savoir dire aux enfants que ce qu'ils ont fait est bien (ne pas parler que du négatif)
- **Ne pas enfermer un enfant dans un rôle** : savoir mettre en valeur les points positifs chez un enfant et arrêter d'insister sur le négatif



L'accueil des familles et de leur(s) enfant(s)

L'équipe place l'accueil de l'enfant et de sa famille au centre de ses préoccupations

- Pour une première inscription, chaque famille sera reçue par la directrice pour une présentation de la structure et de son fonctionnement. Une matinée de découverte sera proposée pour les enfants qui feront leur 1^{ère} rentrée.
- L'animateur accueille l'enfant en l'appelant par son prénom et en adoptant une attitude souriante, dynamique et rassurante.
- Un point d'accueil est mis en place dans le hall. L'animateur d'ouverture ou de fermeture est responsable de ce point d'accueil pour faire les transmissions.
- L'équipe s'attache à proposer des temps d'accueil différents en proposant plusieurs fois dans l'année des animations parents-enfants permettant ainsi de passer des temps de loisirs avec les familles



Les Polichinelles, structure d'éducation populaire

L'**éducation populaire** est un courant de pensée qui cherche principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels une éducation visant l'amélioration du système social.

Nous militons plus largement pour le développement individuel des personnes et le développement social communautaire afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société.

Il s'agit, plus largement, de faciliter l'accès aux savoirs, à la culture, afin de développer l'émancipation et l'exercice de la citoyenneté, en recourant aux pédagogies actives pour rendre chacun acteur de ses apprentissages, qu'il partage avec d'autres.

L'éducation populaire c'est une éducation qui dit reconnaître à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle s'intéresse à l'art, aux sciences, aux techniques, aux sports, aux activités ludiques. Cette éducation est perçue comme l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter, etc.

La présence de la Directrice

La directrice a un rôle dans l'accueil de loisirs (cf page 7), mais elle ne peut être présente de 6h45 à 19h00. En effet, il y a une législation du travail à respecter.



Pendant le périscolaire la directrice sera présente dans les locaux à 8h00 et le soir elle sera présente jusqu'à 18h00. Les vacances scolaires, elle participera aux ouvertures et fermetures pour soulager l'équipe d'animation.

En son absence, l'équipe d'animation présente connaît le fonctionnement de la structure et pourra s'aider des protocoles mis en place. Séverine DAVID, directrice adjointe la remplacera dans ses missions de direction lors de ses absences.

Dès l'ouverture et jusqu'à la fermeture de l'accueil de loisirs, la directrice reste joignable à tout moment.

A ce jour, Mme Elise Massé, habite à 10 min de l'accueil de loisirs, elle peut s'y rendre alors rapidement.



En cas de contrôle, l'équipe d'animation pourra fournir en attendant son arrivée les éléments nécessaires.



L'animateur au quotidien

Travailler dans l'animation c'est assumer une fonction qui permet d'agir pour l'enfance par l'éducation. Aux Polichinelles être animateur c'est :

- Accueillir et informer les familles
- Être digne de confiance , respecter les attentes, les priorités et les objectifs établis.
- Assurer la sécurité physique et affective des mineurs qu'ils encadrent.
- Être patient , l'animateur doit toujours avoir à l'esprit qu'il a affaire à des enfants et par conséquent il doit se montrer patient envers eux.
- Proposer, organiser et animer des activités de différentes natures, en tenant compte des besoins, des intérêts, des capacités et des rythmes des enfants.
- Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne.
- Être présent auprès du public accueilli, les enfants doivent avoir continuellement un adulte avec eux. L'animateur sait en permanence le nombre d'enfants dont il est responsable et les compte régulièrement.



BRIAUD EMILIE
Briaud